



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 092/2023
SÉANCE N° 5 DU 19 JUIN 2023

SCHÉMA DIRECTEUR REQUALIFICATION ZI DES TOUCHES – RÉAMÉNAGEMENT DES BOULEVARDS LOUIS AMPÈRE SUD / LÉON BOLLÉE NORD ET DE L'ANCIENNE VOIE FERRÉE À LAVAL – VALIDATION DE L'AVANT-PROJET

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 13 juin 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, président.

Étaient présents

Sébastien Destais (jusqu'à 20 h 13), Christian Lefort, Anthony Roullier, Jean-Marc Coignard, Chantal Marcadé, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Isabelle Fougeray, Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier (jusqu'à 19 h 07), Marie Boisgontier, Patrice Morin, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Georges Poirier (à partir de 18 h 50), Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François (à partir de 18 h 54), Georges Hoyaux, Catherine Roy, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Noémie Coquereau, Didier Pillon (jusqu'à 20 h 13), James Charbonnier, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, Pierrick Guesné (jusqu'à 20 h 13), François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier (jusqu'à 20 h 40), Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Christine Dubois, Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 38), Éric Morand, Fabien Robin, Corinne Segretain, Pierre Besançon (jusqu'à 20 h 50), Christelle Alexandre, Louis Michel, Dominique Gallacier, et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 39).

Étaient absents ou excusés

Annette Chesnel, Jean-Louis Deulofeu, Nicolas Deulofeu, Paul Le Gal-Huamé, Julien Brocail, Olivier Barré et Michel Paillard.

Étaient représentés

Gwenaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot, Fabienne Le Ridou a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Bruno Bertier a donné pouvoir à Nadège Davoust (à partir de 19 h 07), Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Georges Poirier a donné pouvoir à Antoine Caplan (jusqu'à 18 h 50), Kamel Ogbi a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Christine Droguet a donné pouvoir à Céline Loiseau, Sébastien Buron a donné pouvoir à Bruno Bertier (jusqu'à 19 h 07), Samia Soultani a donné pouvoir à Didier Pillon (jusqu'à 20 h 13), Guy Toquet a donné pouvoir à Sylvie Vielle, David Cardoso a donné pouvoir à Jérôme Allaire, Yannick Borde a donné pouvoir à Corinne Segretain, Pierre Besançon a donné pouvoir à Christelle Alexandre (à partir de 20 h 50), Marcel Blanchet a donné pouvoir à Louis Michel.

Damien Richard est représenté par Chantal Marcadé (suppléante).

Sylvie Vielle et Éric Paris ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le: 23 juin 2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2023

SCHÉMA DIRECTEUR REQUALIFICATION ZI DES TOUCHES –
RÉAMÉNAGEMENT DES BOULEVARDS LOUIS AMPÈRE SUD / LÉON BOLLÉE
NORD ET DE L'ANCIENNE VOIE FERRÉE À LAVAL – VALIDATION DE
L'AVANT-PROJET

Rapporteur : Christine Dubois

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles
L2121-29 et L5211-1,

Vu la décision prise en bureau communautaire en date du 12 mars 2018 relative
au schéma directeur de requalification de la zone industrielle des Touches à Laval,

Considérant la nécessité de requalifier dans la globalité les espaces publics sur
une dizaine d'années,

Considérant la nécessité de requalifier les tronçons des boulevard Ampère et Léon
Bollée nord et de l'ancienne voie ferrée,

Considérant la nécessité de réaliser une voie verte ainsi qu'une noue rétentrice
dans l'emprise de l'ancienne voie ferrée,

Considérant la nécessité de lancer les dossiers de marchés,

Que cette requalification prévoit l'intégration des modes doux et de limiter la
vitesse à 50 km/h,

Que la création et la réhabilitation d'aire d'information sont prévues dans cette
requalification,

Que la rénovation de quelques tronçons de réseaux d'eau pluviale est nécessaire,

Que la demande d'effacement des réseaux aériens ainsi que la requalification de
l'éclairage en LED sera suivie par Territoire Énergie Mayenne (TEM),

Que la demande d'inscription au budget primitif 2023 s'élève à 1 000 000 € TTC,

Après avis de la commission de la commission aménagement, habitat et politique
de la ville,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

La requalification de la zone d'activités des Touches concernant les espaces
publics est approuvée.

Article 2

L'avant-projet pour un montant de 1 027 000 € TTC est validé.

Article 3

Le président de Laval Agglomération ou son représentant autorise le lancement de la consultation des entreprises pour un montant de 1 910 000 € TTC.

Article 4

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à demander toutes les subventions y afférentes.

Article 4

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 5

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le président,

Florian Bercault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20230619-S05-CC-092-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2023

Mise en ligne : 27-06-23